

INVEST FUTURE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 98 avenue de Choisy
94190 Villeneuve Saint Georges
RCS CRETEIL : En cours d'immatriculation

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23/02/2024

L'an **deux mille vingt-quatre**, le vingt-trois février à **15 heures 29**,

La SAS INVEST FUTURE, au capital de 2 000 euros, dont le siège est situé au 98 avenue de Choisy 94190 Villeneuve Saint Georges, en cours d'immatriculation au RCS de Créteil.

Les actionnaires de la SAS INVEST FUTURE, se sont réunis au siège social situé au 98 avenue de Choisy 94190 Villeneuve Saint Georges, et ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués par le Président.

Personnes présentes :

- M.POLAKOFF Anthony, Bernard, actionnaire de 50 % des actions
- M.XXX Asif Ullah Khan, actionnaire de 50 % des actions

Le Président M. POLAKOFF Anthony, Bernard, préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des actionnaires sont présents et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur les questions suivantes :

- Confirmation de la constitution de la société
- Pouvoirs

Il tient à la disposition des actionnaires la pièce-suivante :

- Texte de la résolution soumise aux actionnaires

Et déclare que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à la disposition des actionnaires selon les formes et délais requis.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont soumises au vote de l'Assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires confirme la création de la société, bien que les fonds aient été déposés le 17 janvier 2024 après la signature des statuts.

AK

Ap

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par les membres du bureau.

Signature

Monsieur POLAKOFF Anthony

(Lu et approuvé)



lu et approuvé

Signature

Monsieur XXX Asif Ullah Khan

(Lu et approuvé)

lu et approuvé


AP